

***Journal des anthropologues***  
**Appel à contributions**

**Violences et terreurs instituées**

Le terme de terrorisme a envahi l'actualité tout en recouvrant un ensemble de violences très diverses. Ce terme est néanmoins difficile à définir que ce soit sur le plan juridique, politique ou sociologique. La terreur peut être revendiquée comme un mode d'action tandis que le terrorisme peut être pour les gouvernements une arme de fustigation qui stigmatise l'ennemi à abattre. La confusion règne fréquemment sur les intentions et les inspirations des auteurs de violences et ajoute à la terreur des populations, autorisant les États à s'emparer de la thématique de la sécurité pour installer une gouvernance de crise. En quoi ces configurations appellent-elles un regard anthropologique ?

Ce numéro du *Journal des anthropologues* entend nourrir la réflexion générale sur les situations de violences, terreur et terrorisme. Il se fixe trois types de questionnements regroupés autour de l'État, l'idéologie et le sujet :

- Déconstruire les usages du terme de terrorisme à partir de terrains précis ;
- Replacer les situations singulières dans le cadre globalisé qui leur donne sens et ce, dans des aires géographiques variées ;
- Distinguer et requalifier anthropologiquement la nature des violences en jeu et restituer l'intelligibilité des situations ;
- Déployer comment le terrorisme est un instrument au service des gouvernements, comment la terreur devient un mode de gouvernance, comment s'édifie un terrorisme d'État.
- Appréhender la manière dont les rites collectifs fusionnent les populations autour du deuil, de la souffrance et de la compassion, avec ou contre les États selon les configurations.
- Analyser les productions de subjectivités sous l'effet de menaces généralisées effectives ou fantasmatisées, d'injonctions répétées à la vigilance et d'extension des appareils de surveillance.
- Requestionner la nature et le statut de la victime. Occultées ou exhibées en fonction des intérêts des États (dictatures ou démocraties), les victimes sont héroïsées ou ignorées et posent la question du coût des réparations et dédommagements matériels et symboliques
- Etudier les nouveaux marchés de la sécurité et de la peur et les modes d'implication des sujets
- Repenser le rôle que jouent les sciences sociales en termes de critique et /ou de légitimation des gouvernements et des mobilisations identitaires et allophobes.

Les résumés doivent être adressés aux trois coordinateurs au plus tard le 30 septembre 2017, et les articles le 31 janvier 2018.

Parution prévue : 2<sup>e</sup> semestre 2018.

Coordination : Marion Aubrée, Laurent Bazin, Monique Selim

Marion Aubrée : [marion.aubree@ehess.fr](mailto:marion.aubree@ehess.fr)

Laurent Bazin : [bazinlaurent@wanadoo.fr](mailto:bazinlaurent@wanadoo.fr)

Monique Selim : [monique.selim@ird.fr](mailto:monique.selim@ird.fr)